



RAPPORT N° FIN2019-014

Date	05/04/2019
Soumis par	Frédéric Desnoyers
Objet	Modifications au budget 2019
# du dossier	F05 Budget and estimates

1) **NATURE / OBJECTIF :**

Le rapport a pour but d'apporter des modifications au budget 2019 et de présenter des recommandations concernant l'utilisation de fonds supplémentaires ayant été reçus suite à l'approbation du budget 2019. Le rapport présente aussi un plan de réduction de dette à long terme.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

Le Règlement 2019-09 adopté le 20 février 2019 avait pour but d'établir le budget 2019

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE:**

QUE le comité plénier recommande au Conseil d'approuver le plan de réduction des dettes à long terme au montant total de 3 703 104 \$ qui permettra une économie annuelle de 73 525 \$ tel que recommandé dans le rapport FIN2019-014

QUE le comité plénier recommande au Conseil l'allocation des fonds de 1 918 000 \$ tel que proposé dans le rapport FIN2019-014

THAT the Committee of the Whole recommends to Council the approval of the long term debt reduction plan of \$3,703,104, which will allow an annual saving of \$73,525, as presented in report FIN2019-014

THAT the Committee of the Whole recommends to Council the allocation of the additional funds of \$1,918,000 as presented in report FIN2019-014

4) **HISTORIQUE :**

N/A

5) **DISCUSSION :**

Fonds provincial de modernisation des municipalités :

Le 20 mars 2019, le Ministère des Affaires municipales et du Logement a annoncé une distribution de 200 \$ millions à 405 municipalités. La municipalité de Clarence-Rockland a reçu un montant de 624 072 \$. L'utilisation des fonds n'est pas restreinte, toutefois, le Ministère

précise dans la lettre que les fonds devraient être utilisés pour améliorer l'efficacité et l'efficience des municipalités en vue de diminuer l'augmentation des dépenses à long terme.

Taxes fédérales :

Lors de la présentation du budget fédéral le 19 mars dernier, celui-ci comprenait un montant de 2.2 \$ milliards pour doubler le montant à être reçu en 2019 par les municipalités. Par conséquent, la municipalité recevra un montant supplémentaire de \$743,602 en 2019.

Surplus budgétaire 2018 :

Plusieurs facteurs ont mené à un surplus s'élevant à approximativement 997 831 \$ pour les départements supportés par les taxes. Il est à noter que le montant n'est toujours pas confirmé et est sujet à l'audit des états financiers. Il s'agit d'une évaluation préliminaire puisque l'audit de l'année financière 2018 n'est pas terminé. À l'annexe A, on retrouve un sommaire qui présente les variances et explications ayant causées cet écart.

Par contre, de ce montant, l'administration recommande que 447 505 \$ soit retourné dans la réserve de stabilisation du taux de taxes / urgence, puisque cette réserve a grandement été utilisée au cours des dernières années. Il s'agit de la seule réserve disponible afin de financer des éléments non prévus au budget. Suivant le transfert de 447 505 \$, un montant de 1 250 000 \$ sera disponible dans cette réserve. Ce montant représente environ 3 % du budget d'exploitation municipal. Ainsi un montant de \$550,326 est disponible pour allouer à des projets.

Total des fonds supplémentaires disponibles :

Fonds provincial de modernisation des municipalités :	624 072 \$
Taxes fédérales :	743 602 \$
Surplus budgétaire 2018 :	550 326 \$
Total	1 918 000 \$

Il est à noter que les montants présentés dans le tableau ci-haut sont pour une seule fois et ne seront pas répétés dans les années futures.

Recommandations de l'utilisation des fonds :

Réduction de la dette à long terme	1 000 000 \$
Contribution à la réserve des chemins	750 000 \$
Entrée électronique pour les stations d'incendie	28 000 \$

Rénovation de l'hôtel de ville	40 000 \$
Services contractuels	100 000 \$
Total	1 918 000 \$

Réduction de la dette à long terme : Pour des raisons stratégiques, l'administration recommande de réduire la dette à long terme de 1 000 000 \$. Les projets qui seront réduits sont \$277,810 pour l'achat d'un camion approuvé dans le budget 2018, 200 000 \$ pour le parc du Village Morris et 522 190 \$ pour les stations d'incendie. Ainsi, une économie annuelle d'approximativement \$73,525 est prévue pour le paiement de ces dettes. Il s'agit d'une économie permanente au niveau du budget de la dette. De ce montant, 50% était déjà inclus dans le budget 2019, par conséquent, le montant économisé de \$36,762 sera utilisé pour augmenter la contribution annuelle au fonds de réserve des chemins.

Contribution à la réserve des chemins : Un montant de 750 000 \$ est proposé pour les chemins. Étant donné le temps de l'année, l'utilisation exact de ce montant sera recommandé lors du processus budgétaire 2020.

Entrée électronique pour les stations d'incendie : L'administration recommande d'installer les accès électroniques pour les stations d'incendie au coût de 28 000 \$. Présentement les stations seront construites sans serrures électroniques. La gestion de clé traditionnelle apporte plusieurs défis et inefficiences. Pour chaque rotation de personnel, il y a beaucoup de risques reliés aux clés traditionnelles. On doit s'assurer que la clé est remise à la municipalité et il n'y a aucun moyen de savoir si celle-ci a été copiée. Ainsi les serrures doivent être changées quelques fois par année avec plusieurs clés qui doivent être distribuées à chaque volontaire. Un accès électronique permet de réduire le temps d'administration des clés. De plus, ce genre de système permet d'identifier exactement quels individus ont accédé aux stations.

Rénovation de l'hôtel de ville : Un projet afin d'effectuer des rénovations à l'hôtel de ville était proposé dans l'ébauche budgétaire 2019 et celui-ci a été annulé dans le processus budgétaire. L'administration veut rapporter ce projet afin d'effectuer certaines rénovations telles que la peinture, des fils électriques, et des éléments de chauffage. La fiche détaillée du projet est incluse à l'annexe C.

Services contractuels : Une somme de 100 000 \$ est recommandée pour des services contractuels afin de mettre à terme certains projets. Parmi ces projets on retrouve : la révision du Règlement de stationnement, la révision de la structure de division des travaux public ainsi qu'un consultant pour l'étude des redevances

d'aménagement. Un autre rapport sera présenté au Conseil afin de confirmer l'utilisation exacte de ce montant.

Dettes à long terme :

L'administration veut aussi recommander un plan de réduction pour la dette à long terme.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des réductions proposées par type de dette à long terme.

Dettes payées par le taux de taxes	1 000 000 \$
Dettes payées par les taux de déchets	703 104 \$
Dettes payées par les redevances d'aménagement	2 000 000 \$
Total	3 703 104 \$

- Des réserves d'environ 1 188 397 \$ sont disponibles au 31 décembre 2018 pour le département de gestion des déchets, ainsi suite à cette recommandation de réduction de dette un montant de 485 293 \$ sera encore disponible.
- Le fonds de réserve pour les redevances d'aménagement présentait un montant de 3,9M\$ au 31 décembre 2018. Ainsi, une réduction du financement par la dette de \$2M est recommandée.

Les recommandations présentées ci-haut auront pour effet de réduire l'émission de dette à long terme pour un total de 3 703 104 \$ au cours des prochaines années.

6) **CONSULTATION :**

Le groupe de haute gestion a été rencontré afin d'avoir leur opinion sur les projets qui devraient être considérés avec ces nouveaux fonds.

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

Les modifications finales au budget, par grands livres, seront insérées en annexe dans le rapport final à être approuvé par le Conseil, toutefois ceux-ci refléteront les recommandations approuvées par le comité plénier. En plus d'intégrer les recommandations présentées dans ce rapport, les ajustements incluront la révision salariale, les revenus supplémentaires de taxes et la subvention pour la sécurité des

tribunaux et le transport des prisonniers qui n'étaient pas inclus au budget 2019. Par contre, tous ces ajustements s'annuleront et n'ont aucun impact sur l'augmentation du taux de taxes de 2.92% approuvées dans le Règlement 2019-09.

Les deux tableaux ci-dessous présente un résumé de tous les ajustements nécessaires dans le budget 2019.

Ajustements au budget opérationnel.

Salaire	70 402 \$
Subvention, sécurité des tribunaux	-17 658 \$
Revenus de taxes	-5 800 \$
Économie des postes vacants	-46 944 \$
Paiement de dette	-36 762 \$
Contribution au fonds de réserve des routes	36 762 \$

Ajustements au budget d'immobilisations, Voir annexe D.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**

N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

Lors de l'évaluation de l'allocation des fonds, l'administration a tenté de faire une recommandation afin d'améliorer l'efficacité à long terme de la municipalité, tel que recommandé dans la lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement.

La Province a confirmé pour 2019 le renouvellement de la subvention du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (OMPF) qui est reçu au montant de \$610,000 annuellement. Malgré ceci, il semble avoir beaucoup d'incertitude pour les années futures, ce qui a mené à recommander des solutions pour économiser des coûts dans le futur, voir annexe E. De plus, le budget provincial pourrait avoir un impact sur cette subvention.

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

Le remboursement de dette à long terme permet à la municipalité des frais d'intérêts annuels et affecte positivement la capacité d'endettement de la municipalité.

12) **DOCUMENTS D'APPUI:**

Annexe A : Variance par rapport au budget 2018

Annexe B : Lettre de Steve Clark, ministre des Affaires Municipales et du Logement

Annexe C : Fiche détaillée – Rénovations

Annexe D : Ajustements au budget en immobilisations

Annexe E : Lettre pour le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario